

LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 22 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Les cancrs de l'AN
- 2) L'impuissance de la...
- 3) Faire attention !
- 4) Il se termine dans la douleur
- 5) En Europe toutes les...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Les députés d'En Marche, cancrs de l'Assemblée... notre classement



AFP / Lionel Bonaventure

Six mois après les élections législatives, quel bilan peut-on tirer de l'activité des nouveaux députés ? Capital fait le point sur la productivité de chacun des 572 locataires du palais Bourbon. Les résultats sont surprenants...

“A Noël il va y avoir beaucoup d'ultimatum familiaux, genre si tu y retournes je te quitte.” Le député LREM Bruno Bonnell qui se plaint dans L'Opinion de la surcharge de travail dont sont victimes les troupes de Macron à l'Assemblée? On se pince pour ne pas sourire ! Car d'après notre radioscopie des six premiers mois de la nouvelle législature, les députés En Marche sont en vérité loin d'avoir été les plus assidus aux travaux parlementaires. En moyenne, comme le montre notre tableau ci-dessous, les Marcheurs se révèlent beaucoup moins travailleurs que les députés Républicains, socialistes et de la France insoumise, de loin les plus bosseurs de notre classement. Quant au député Bruno Bonnell (fondateur d'Infogrames) précisément... il se classe avant avant dernier de notre palmarès.

Pour évaluer nos députés, nous nous sommes plongés dans la formidable collecte de données de l'association Regards Citoyens qui durant six mois, a soigneusement pointé les travaux des parlementaires. Puis, comme nous l'avons fait pour classer l'activité des députés de la dernière législature, nous avons noté chaque parlementaire sur la base de différents critères précis : le nombre de présences et d'interventions en commission, le nombre d'interventions dans l'hémicycle, le nombre d'amendements proposés. Nous avons arrêté nos données au lundi 18 décembre, six mois pile après le second tour des élections législatives.

Nous avons ensuite attribué à chaque député des points en fonction de son classement respectif sur chacun de ces critères (572 points pour le 1er, 571 points pour le 2e...), avec un coefficient double pour les amendements proposés, parce qu'ils exigent plus de travail. Par souci de clarté nous n'avons pas retenu trois des critères de notre dernier classement (les rapports rédigés, les propositions de loi écrites déposées, les questions orales au gouvernement) car nous les avons jugés trop peu représentatifs au bout de six mois seulement de législature.

Bonnet d'âne pour Claire O'Petit

Parmi les cancre LREM, donc : la très médiatique Claire O'Petit, qui s'était illustrée cet été en demandant aux jeunes “d'arrêter de pleurer” suite à la baisse des APL, se place en queue de notre classement. La députée de l'Eure a visiblement préféré son rôle de “Grande gueule” sur RMC à son job de parlementaire : en six mois, elle n'a totalisé que 9 présences en commission (bien-en dessous de la moyenne qui est de 30), n'a pondu aucun amendement et n'est même jamais intervenue dans l'hémicycle.

Le premier bilan d'étape de Thierry Solère, ex-LR qui vient de rejoindre les rangs des Marcheurs, n'est pas non plus glorieux. Celui-ci ne compile que 3 interventions dans l'hémicycle, 3 présences en commissions et reste absent de nos autres

radars... Copie également très moyenne pour le chef de file des députés LREM Richard Ferrand... qui ne figure qu'à la 435ème place sur 572 députés notés. Et que dire des prestations de Manuel Valls : l'ex-premier ministre, apparenté LREM, s'est fait très discret ces premiers mois : aucun amendement, seulement 26 interventions en séance... soit deux fois moins que la moyenne des parlementaires !

Soyons honnête, il y a aussi des Marcheurs qui bossent. Joël Giraud, rapporteur de la commission des Finances, se hisse même en tête de notre classement. A lui-seul, le député LREM des Hautes-Alpes aligne 450 amendements, 851 interventions dans l'hémicycle, 53 présences en commissions... Même topo pour Amélie de Montchalin : cette figure montante de la majorité très active au sein de cette commission se place 7ème de notre palmarès. Bien sûr, certains pourront toujours arguer que l'analyse du projet de loi de finances les a accaparés toute la fin de l'année. C'est d'ailleurs tout naturellement, qu'Eric Woerth (LR), président de cette même commission se classe parmi les meilleurs élèves de ce début de législature. Pour autant, ils ne sont pas les seuls à faire figure de bons élèves. Ainsi, le jeune Gabriel Attal, qui deviendra porte-parole de la République en Marche en janvier prochain, tient une bonne 30ème place : 41 amendements déposés pour ce novice de 28 ans, soit deux fois mieux que la moyenne observée !

Bon bilan pour les troupes de Jean-Luc Mélenchon

N'hésitons pas non plus à délivrer des bons points, à quelques stars du palais Bourbon. Au-delà des provocations dont il nous a accoutumés, le bilan de Jean-Luc Mélenchon est loin d'être mauvais : le chef de la France insoumise affiche une note au-dessus de la moyenne. Mieux encore, ses collègues Alexis Corbière, François Ruffin et surtout Danièle Obono et Eric Coquerel se hissent respectivement aux 88ème, 74ème, 5e et 2ème places.

Du côté du PS, le très investi Boris Vallaud ressort à la 14ème place, totalisant 40 présences en commission et 283 amendements déposés ! Chez les Républicains, Gilles Carrez (48ème) et Eric Ciotti (60ème) continuent à faire le job. Au sein du Parti communiste, André Chassaigne (que nous avons élu meilleur député de France sur la dernière législature) est en perte de vitesse, à la 87ème place... Il lui reste encore un peu plus de quatre ans pour se refaire.

Les députés qui glandent... et ceux qui bossent (cliquez sur l'onglet de votre choix pour trier les colonnes) suivre : <https://infogram.com/les-deputes-qui-glandent-et-ceux-qui-bossent-1hnp27ngwmqn4gq>

Moyennes : Points (1534); Présences en commission (30); Interventions en commission (27) ; Interventions dans l'hémicycle (47); Amendements proposés (22).

Abréviations :

LR : Les Républicains ; PS : Parti socialiste ; UDI : Union des Démocrates Indépendants ; RRDP : Groupe Radical, Républicain et Progressiste ; NI : Non Inscrits ; GDR : Gauche Démocrate et Républicaine ;

Cls : classement ; Dept : Département ; Pts : Points ; Interv : Interventions longues de plus de 20 mots

Classement : En Marche ferme la marche

II) A l'Assemblée, les gauches se sentent impuissantes

Par christophe Gueugneau et Manuel Jardinaud

Face au rouleau compresseur de La République en marche, les partis situés à sa gauche peinent. Le groupe de La France insoumise a du mal à trouver un second souffle. Le groupe communiste, retrouve ses vieilles habitudes. Le groupe PS, qui s'est effondré, peine à se redresser.

Trois groupes et à peine plus d'une soixantaine de députés. À gauche de La République en marche (LREM), les six premiers mois du quinquennat Macron permettent de tirer un premier bilan. Passés de zéro à dix-sept députés, le groupe de La France insoumise (FI) est parti tout feu tout flamme, avant de déchanter – Jean-Luc Mélenchon a ainsi dû « donner le point » au président de la République sur les ordonnances réformant le code du travail.

Avec dix-sept députés lui aussi, le groupe communiste n'a ni perdu ni gagné lors de la dernière bataille législative, mais a fait de ce maintien une victoire en soi. Les socialistes, eux, sont passés de 280 à une trentaine de députés, ultime coup de bambou après le résultat calamiteux de la présidentielle (6,36 %), et peinent depuis à reprendre vie dans l'opposition et à affirmer une cohérence politique.

Face à ces trois groupes, plus de 300 députés LREM – sans compter des députés MoDem, et désormais les Constructifs –, l'un des plus importants groupes majoritaires de la Ve République. Un véritable rouleau compresseur. Les statistiques de l'Assemblée nationale sur le travail législatif organisé par le gouvernement depuis six mois ne sont pas encore complètes, mais une rapide comparaison entre la première séquence post-élection d'Emmanuel Macron et celle de François Hollande donne une idée de la pression que les petits groupes parlementaires ont subie, et à laquelle ils ont tenté de répondre.

Entre le 21 juin et le 30 septembre 2017, les députés ont siégé 25 jours (179h30) en séance publique contre 18 jours (133h40) cinq ans plus tôt, entre le 26 juin et le 30 septembre 2012. Le travail en commission a également été plus important en ce début de législature : 235h20 min contre 201h15 min. Au total, dix projets de loi ont été déposés lors de la séquence d'été en 2012 (hors conventions), alors que les députés ont dû débattre cette année sur dix-neuf textes.

Surtout, au-delà des heures passées sur les bancs, c'est le sentiment d'un travail jamais pris en compte par la majorité qui peut donner un sentiment de s'échiner pour un résultat législatif quasiment nul. De fait, sur 2 483 amendements proposés en séance publique, principalement par les groupes d'opposition, seuls 215 ont été adoptés, c'est-à-dire moins de 8,6 %. En 2012, 232 amendements sur 1 485 avaient été intégrés aux différents textes soumis au vote, soit plus de 15 %...

« Depuis le 20 juin, nous sommes sur la brèche, nous sommes confrontés à une avalanche de

textes », juge le député insoumis de Gironde Loïc Prud'homme. Clémentine Autain, sa collègue de Seine-Saint-Denis, évoque « un rouleau compresseur alliant rapidité et intensité », qui rend évidemment « la tâche difficile pour les groupes avec peu de députés ».

Dès le mois de juillet, après deux campagnes électorales – présidentielle et législatives –, Jean-Luc Mélenchon, qui préside le groupe parlementaire de La France insoumise, avait alerté sur l'agenda chargé de la session extraordinaire, avec en particulier le projet de loi d'habilitation des ordonnances visant à réformer le code du travail, et sur la fatigue déjà accumulée. Il montrait également un certain mécontentement sur la prolongation de la session, qui s'était finalement terminée le 9 août, au lieu du 3 août initialement prévu, obligeant les députés de tous bords à repousser leurs vacances.

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/non-non-jean-luc-melenchon-ne-se-plaint-pas-d-un-manque-de-vacances-969227.html>

Les députés insoumis, pour leur baptême du feu à l'Assemblée nationale, ont aussi vécu le contrecoup de leur stratégie d'hyper-présence sur les bancs de l'hémicycle, un des maillons de leur combat contre le gouvernement et « son coup d'État social », selon la terminologie utilisée par le groupe, qui s'ajoute au désir d'être actifs sur le terrain auprès des militants. Une politique du « dedans et du dehors » qui nécessite énergie et ténacité.

Découverte du travail à l'Assemblée, temps de mise en place d'une équipe de collaborateurs parlementaires organisés et envie de travailler sur le fond : l'équation a longtemps été difficile à résoudre pour ces députés dont le mouvement est lui aussi en construction, sans cadres ni relais territoriaux en abondance pour soutenir et relayer à l'extérieur le travail parlementaire.

Exemple du rôle, et de sa complexité, des élus insoumis : le député de Seine-Saint-Denis Bastien Lachaud a coordonné avec Manuel Bompard, le responsable des campagnes de La France insoumise, l'ensemble du processus de structuration du mouvement depuis les élections, de l'université d'été à Marseille, fin août, à la convention de Clermont-Ferrand, fin novembre. Tout en participant en septembre et octobre aux différentes manifestations du mouvement social, en complément de son implication à l'Assemblée nationale...

Mais la stratégie de la FI demeure identique, à ce stade, pour faire entendre une voix d'opposition forte au gouvernement : « Certes, on est au mois de décembre, on est fatigué car on s'impose un rythme particulièrement violent par le rythme et notre présence. Mais s'il faut être là jusqu'à une heure du matin, nous y sommes, nous tournons », résume Clémentine Autain, qui souhaite que le groupe soit chaque jour « présent politiquement ».



Le groupe de La France insoumise à l'Assemblée. Au premier plan : Jean-Luc Mélenchon et Clémentine Autain. © Reuters

« Depuis juillet, nous avons structuré notre travail, ajoute Loïc Prud'homme, qui siège en commission sur le développement durable. Mais en terme de moyens humains, face à cette masse de travail, c'est parfois difficilement gérable. » Il fait néanmoins valoir que toute la réflexion préalable de La France insoumise autour du programme L'Avenir en commun facilite les choses en permettant d'asseoir rapidement un contre-argumentaire aux textes proposés par le gouvernement et la majorité.

Même si, « quand on confronte les livrets du programme aux projets de loi, il faut un temps pour traduire nos propositions en amendements ». Et le député de mettre en avant le contre-budget proposé en réaction au projet de loi de finances du gouvernement comme emblème du sérieux du groupe auquel il appartient.

« On est au purgatoire »

Pour faire face à la déferlante En Marche et contre la réforme du code du travail, au début de l'été, La France insoumise s'est vite alliée au groupe communiste (GDR, officiellement). D'une manière informelle, les députés présents en commission des affaires sociales – particulièrement Adrien Quatennens et Caroline Fiat pour la FI et Pierre Dharréville pour le PCF – ont partagé le temps de parole et joué la carte de la complémentarité.

Sur les bancs, durant la session extraordinaire, chaque député de chaque groupe a eu à cœur de mener un combat commun contre la politique du gouvernement. Une alliance de circonstance qui n'a pu se transformer en « groupe de liaison », que certains élus, Elsa Faucillon par exemple, appelaient de leurs vœux pour améliorer l'efficacité du travail d'opposition.

Le groupe GDR continue donc sa mission législative en collaborant au coup par coup avec les Insoumis, mais en gardant sa propre ligne. « Notre groupe allie le renouvellement, la jeunesse et l'expérience. Je vis une sorte d'âge d'or de ma vie de parlementaire, avec un groupe qui fonctionne bien et où les tâches sont bien réparties », assure André Chassaigne, président du groupe, qui en est à son quatrième mandat de député.

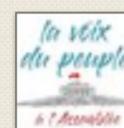
Avec Marie-George Buffet, l'élue du Puy-de-Dôme incarne l'ancienneté et le savoir-faire. Il trace la stratégie : « Nous nous efforçons d'être présents sur les grands textes, sans s'épuiser sur les plus secondaires. » Un message de vieux sage que tempèrent les plus jeunes : « Notre rôle d'interpellation et de mobilisation est fragilisé par le rythme imposé par le gouvernement », note Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine. Pierre Jumel, élu en Seine-Maritime, voit « une loi qui chasse l'autre, ce qui empêche de travailler comme il convient sur le fond ». La frustration s'allie parfois à la fatigue...

Les élus du PCF, et plus largement de l'opposition à gauche, se plaignent du choix de la majorité d'ajouter les procédures en urgence, qui étouffent les plus petits groupes.



Marie-George Buffet © Reuters

Dernier exemple en date, concernant cette fois-ci le projet de loi de finances, qui revenait en seconde lecture à l'Assemblée après que la commission paritaire mixte avait échoué à se mettre d'accord sur le texte voté par les sénateurs : deux heures pour déposer les amendements à discuter en séance, trois heures pour ceux proposés en commission. Marie-George Buffet avait interpellé le président de la chambre en dénonçant ces délais si courts qui empêchent tout travail sérieux.



Députés Communistes@deputesPCF
Marie-George Buffet fait un rappel au règlement de l'Assemblée Nationale au regard des délais de dépôt des amendements pour le #PLF2018, "beaucoup trop courts pour travailler sereinement" et demande que soit saisi le bureau de la Présidence. #DirectAN

Plus que le rythme, pour le groupe PS, c'est d'abord le contrecoup d'un résultat électoral calamiteux qui prédomine. Le groupe, passé de 280 à 30 députés, ressemble à un aréopage de rescapés. « On est au purgatoire, comptables de la défaite passée », résume Olivier Faure, député de Seine-et-Marne, président du groupe Nouvelle Gauche (le PS), poste qu'il occupait déjà à la fin du mandat de François Hollande. « Nous sommes mis à distance par des Français qui considèrent qu'il est trop tôt pour nous parler de nouveau », ajoute Faure.

De fait, les débuts du groupe sont difficilement lisibles. Lors du vote de la confiance au gouvernement Édouard Philippe, alors que le parti appelle à voter contre, le groupe se divise en trois : 23 députés s'abstiennent, 5 votent contre et 3 pour. Le vote de la loi antiterroriste n'a pas rendu les choses plus claires quant au rapport du groupe avec le nouveau pouvoir. À l'issue du vote, la porte-parole Ericka Bareigts pouvait ainsi expliquer que les socialistes avaient voté « très majoritairement pour ». Seuls cinq députés se sont abstenus, dont Luc Carvounas (Val-de-Marne) et Régis Juanico (Loire).

Malgré ces débuts compliqués, Boris Vallaud, nouveau député des Landes, veut croire que son groupe commence à s'implanter pleinement dans l'opposition : « Une opposition intransigeante – sur la justice, sur l'égalité, sur les principes républicains acquis de haute lutte comme la progressivité de l'impôt ; une opposition responsable – avec des amendements, des propositions, une offre politique d'une gauche de gouvernement, qui montre qu'il y a d'autres chemins possibles ; une opposition imaginative enfin, qui va se créer un espace autonome ».

D'après Vallaud, ce positionnement est facilité, aussi, par le groupe LREM lui-même. « Il y avait une espérance dans la population qu'il y ait de la part de la majorité un changement de pratiques, une promesse de transcender les clivages. En réalité, le soi-disant "meilleur de la gauche et meilleur de la droite" n'a apporté que le pire de la droite », explique le député des Landes.

Le « travail est totalement brouillon »

Le groupe socialiste subit aussi les conséquences de sa taille critique. Un député se plaint ainsi du fait qu'il y ait souvent un débat dans l'hémicycle pendant que des commissions travaillent sur d'autres textes. « Quand on est 300, on a les gens pour suivre tous les dossiers, mais quand on est 30... Les petits groupes n'ont pas du tout la même capacité », explique Olivier Faure. « Mécaniquement, à 30, nous faisons chacun beaucoup plus de tâches, nous avons moins de moyens humains pour épauler les députés du groupe. Mais certains d'entre nous en sont à leur deuxième mandat, et l'expérience, ça compense », abonde Régis Juanico.

De fait, comme leurs collègues Insoumis ou communistes, les députés socialistes n'ont pas chômé en ce début de quinquennat. Pour un piètre résultat. « Nous sommes en réalité recordmen du nombre d'amendements sur la loi de finances et les deux lois de finances rectificatives », sourit Olivier Faure, qui précise : « On partait à chaque fois du projet gouvernemental pour tenter d'aller vers du mieux, mais presque rien n'a été retenu. » « Sur la loi sur les ordonnances, il y a eu 102 amendements déposés par notre groupe, et seulement deux adoptés. Il y en avait qui, franchement, auraient pu prospérer. Mais cette nouvelle majorité n'écoute qu'elle-même », déplore Régis Juanico.

« Chaque fois, on s'est mouillé », poursuit Olivier Faure, qui cite le contre-budget comme l'exemple « le plus illustratif ». Pour le président du groupe, le rythme n'est pas plus lourd et rien ne va vraiment plus vite que lors du précédent quinquennat. En revanche, la différence réside selon lui dans le fait que le « travail est totalement brouillon ». Il note par exemple que deux lois de finances rectificatives sont passées à l'Assemblée, et dans la deuxième, « il y en avait quasiment une troisième ». « C'est ça qui a changé : il y a un problème chez les députés de la majorité face à des dossiers qu'ils découvrent. »

Les députés socialistes ne sont pas tendres avec leurs collègues d'En Marche. Il y a bien sûr les « novices », qui « ne savent même pas qui pense quoi », qui « ont découvert leurs propres collègues dans l'hémicycle », comme le dit Olivier Faure. Pour Régis Juanico, qui ne croit pas au « déterminisme » – « les députés LREM ne vont pas rester amateurs pendant cinq ans » –, « certains députés de la majorité sont déçus car ils ont finalement peu de pouvoir, ils découvrent la fonction assez mécanique du groupe majoritaire, d'autres découvrent la charge de travail, mais certains apportent tout de même de la fraîcheur, ils sont intéressants, ont sincèrement envie que le Parlement existe ».

Il n'empêche, ces députés de la majorité ont une « dépendance très, très forte au président », analyse Faure. Ils sont dans une « allégeance personnelle à Emmanuel Macron », précise Vallaud. Le

député des Landes estime que, dans ces conditions, « la trahison est sans doute moins aisée », et ne croit d'ailleurs pas « aux fissures ». « Même s'il arrive que des collègues nous disent à la fin d'une séance : "On était d'accord avec vous mais on ne peut pas le dire" », tempère-t-il.



Nouvellement élu, Vallaud porte également un regard sur le travail parlementaire en général. Il constate un « parlement finalement très peu puissant pour une grande démocratie ». « Mon sentiment est qu'on travaille très mal, ajoute le député. Quand les lois arrivent à jet continu comme cela, parfois avec des procédures expéditives, le débat parlementaire n'en sort pas grandi. » Il s'agit pour lui d'un « vrai problème qui devra être au cœur des réformes à venir, réformes qui devront porter sur l'équilibre des institutions, sur les moyens du Parlement et les moyens de l'opposition ».

Des propos qui font écho aux réflexions des Insoumis et des communistes. « La majorité n'a aucune capacité d'initiative pour intégrer la richesse parlementaire », dénonce Sébastien Jumel, qui parle de colère plus que de découragement. Pour Elsa Faucillon, « En Marche humilie l'opposition ». « Je ne me satisfais pas de voir comment fonctionne la démocratie. » Une prise de position très forte que Clémentine Autain, de La France insoumise, illustre par un constat sévère : « Les ministres prennent le temps de répondre aux députés de la majorité. Nos questions et amendements sont bloqués et semblent ne même pas mériter le débat dans l'hémicycle. »

C'est donc, au-delà d'une frustration à ne pas réussir à instiller quelques pas de côté au sein de la politique gouvernementale, une dénonciation du mode de fonctionnement de la démocratie française que portent une grande partie des députés de l'opposition, en dénonçant leurs conditions d'exercice de leur mandat.

La lettre ouverte au président de l'Assemblée nationale de François Ruffin, député FI de la Somme, symbolise ce combat. Le 20 décembre, le bureau de l'Assemblée a confirmé la sanction contre le député qui, lors d'une allocution rendant hommage aux bénévoles impliqués dans les clubs de sport amateur, était apparu à la tribune arborant un maillot de football.

Dans sa missive publiée sur le HuffPost, l'ancien directeur du journal Fakir a profité de cette polémique pour interroger le système lui-même, cette Assemblée qui se gave de lois, selon ses mots, qui répercute la volonté présidentielle et oublie son rôle pivot au sein de la République. « Notre "dignité", notre "honneur" de députés devraient résider là : engager une lutte avec l'exécutif, pour la séparation des pouvoirs, pour leur rééquilibrage », conclut François Ruffin, qui semble par ces mots se faire le porte-parole d'une majorité des députés d'opposition.

Serait-ce là le point de rencontre entre les groupes des Insoumis, GDR et de la Nouvelle Gauche pour construire un vrai front commun face au gouvernement ? Trop tôt pour le dire... D'autant que la cohésion politique entre eux est loin d'être évidente. Et que le groupe PS risque encore, ces prochains mois, de vivre des moments compliqués.

Le congrès du parti, prévu début avril, va nécessairement tendre un peu les rapports au sein du groupe, avec deux, voire trois députés qui pourraient prétendre au poste de premier secrétaire (Stéphane Le Foll est très tenté, Luc Carvounas est d'ores et déjà candidat et Olivier Faure pourrait y aller si le « groupe des quadras » ne trouve personne d'autre).

Faure se veut optimiste, persuadé que le congrès aboutira à une « relation totalement renouvelée entre le parti et les groupes à l'Assemblée, au Sénat et même au Parlement européen ». Cela créera un « point d'appui très différent pour nous », ajoute-t-il. Régis Juanico espère lui aussi que l'avant-congrès sera mené « en bonne intelligence, car on a tous un peu d'expérience ». Le député n'exclut cependant pas, en cas de multiples candidatures dans le groupe, une « course à l'échalote ». Ce ne serait pas vraiment du jamais-vu.

mediapart.fr

III) Menus de fête : le festival des tromperies alimentaires bat son plein

par Claude-Marie Vadrot photo : Dimitar DILKOFF / AFP



L'association Foodwatch dénonce quelques mensonges sur étiquettes, un recensement que nous avons complété. De quoi couper l'appétit alors que les états généraux de l'alimentation se terminent sans le moindre résultat.

Comme elle le fait de temps à autre, l'association Foodwatch vient de jeter son pavé dans les promesses de produits alimentaires de Noël et du jour de l'An. En pointant quelques tromperies sur la marchandise qui devraient normalement tomber sous le coup de la vieille loi de 1905 censée réprimer les tromperies sur la marchandise qui abondent dans les rayons de supermarchés. Lesquels devraient être plus attentifs à vérifier sur les étiquettes rédigées en lettres minuscules « la nature, l'espèce, l'origine,

les qualités substantielles, la composition ou la teneur en principes utiles de toutes les marchandises ». À l'origine, cette loi cherchait à réprimer le « mouillage » des liquides offerts à la vente, pratiques consistant notamment à ajouter une certaine dose d'eau, plus ou moins pure, à du lait ou du vin en vente dans le commerce.

2 800 additifs alimentaires

Les arnaques se sont de nos jours largement « améliorées » grâce, en particulier, à la découverte d'environ 2 800 substances destinées à imiter les goûts et parfums. Depuis les additifs chimiques et le recours de plus en plus fréquent de « saveurs » qui ne peuvent être présentées comme « naturelles » que grâce à des astuces permettant de considérer que les copeaux de bois ou le castoréum (une huile de castor) donnent « naturellement » un goût, ou plus exactement une saveur de fraise ou de vanille, à un yaourt, un dessert ou aux bouffées de cigarette électronique.

Dans sa dernière livraison, Foodwatch épingle la présentation imagée d'un suprême Coraya « au goût frais de homard » dont la recette ne comporte pas un gramme de homard. Préparation pas plus honnête que la bisque de homard et de langouste Tipiak qui ne contient que 1,2 % des deux crustacés annoncés. À peu près aussi « honnête » que les boudins blancs aux morilles Le Gaulois qui avouent en lettres minuscules offrir 1 % de morilles ; ou que l'huile d'olive aux truffes qui offre 0,25 % d'arôme de truffe. Dernier élément de fête un peu surprenant : du foie gras de canard de chez Fauchon assaisonné au E250, autrement dit du nitrite de sodium soupçonné depuis longtemps d'avoir des effets cancérigènes. Une bonne raison de ne pas abuser de ce met devenu aussi cher que controversé.

Pain d'épices aux insectes

Pour le dessert, les inspecteurs de l'association ont déniché sans peine un pain d'épices au miel Brossard dont la recette (minuscule) comporte quatre fois plus de sirop de sucre que de miel. Pas plus goûteux que les buches café-noisette Picard qui ne contiennent, c'est également précisé en lettres difficiles à lire, que 2,2 % de noisettes et un mystérieux additif, le E904, qui n'est que du shellac élaboré avec un insecte asiatique, une sorte de cochenille exotique.

À la recherche (fructueuse) de quelques uns des régals frelatés que nous offrent les gondoles de Noël, nous avons également croisé des yaourts dont les fraises ne sont présentes qu'en illustration, des desserts au café ou au chocolat ou ces deux ingrédients sont absents. Sans oublier ceux dont les fruits qui les vantent sur l'emballage ne représentent que 5 à 8 % des 100 grammes du contenant. Pas de quoi digérer les cassoulets toulousains, les choucroutes ou les lentilles à la viande qui n'offrent que 12 à 15 % d'une présence carnée indéfinissable sur les étiquettes. En gros, une bonne moitié desserts, de fêtes ou ordinaires, mentent sur leurs compositions.

Il faut lire les étiquettes

Ces constats rappellent qu'il est indispensable de lire les étiquettes même écrites en lettres minuscules en jaune sur fond rouge. Pour identifier les composants. Ou pour vérifier que les drapeaux tricolores ou les « made in France » qui les ornent ne sont pas démenties par d'autres discrètes mentions évoquant des ingrédients « origine UE » ou pire, « hors UE ». Sans oublier les hypocrites précisions comme « cuisiné en France » ou « élaboré en France ».

Bien que ces tromperies constatées soient de plus en plus répandues, qu'il s'agisse de produits coûteux ou bon marché, les états généraux de l'alimentation qui se terminent le 21 décembre,

n'ont pas abordés ces questions. Trop occupés à sauver les marges de la grande distribution et de quelques géants de l'agro-industrie liés à la FNSEA et aux énormes « coopératives » qu'elle contrôle.

politis.fr

IV) Les États généraux de l'alimentation s'achèvent sans Nicolas Hulot



Le ministre de la Transition écologique devait prononcer une allocution jeudi lors de la clôture des États généraux. © AFP/ MICHEL EULER

Le sommet se termine dans la douleur, jeudi, entre l'absence remarquée du ministre de la Transition écologique et le scandale montant autour du géant Lactalis.

Source AFP

Clap de fin pour les États généraux de l'alimentation, qui se concluent jeudi sur une note acide : l'absence de Nicolas Hulot, très attendu pourtant. Le ministre de la Transition écologique devait prononcer une allocution, et son absence inquiète certaines associations environnementales. Pour tenter de rassurer, un proche de Nicolas Hulot a fait savoir jeudi que le ministre attendait simplement « le discours du Premier ministre pour voir les arbitrages finaux », en fin de journée. Mais les acteurs de la plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire se sont demandé ci cela signifiait que Nicolas Hulot « retirait sa caution aux conclusions des États généraux » dont il avait lancé l'idée.

Les « décisions sur la phase sociétale et environnementale sont reportées à plus tard », alors que les associations attendaient « des mesures concrètes avec des calendriers et des moyens », se sont-elles inquiétées. Les cinq mois de travaux des États généraux devaient d'abord trouver des solutions à la crise agricole, mais la transition agroécologique de l'agriculture, la qualité de l'alimentation et la lutte contre les problèmes sanitaires, qu'ils soient accidentels ou frauduleux, font également partie des débats. Comme en écho, le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a d'ailleurs évoqué lors de son allocution d'ouverture la « prise en compte de l'alimentation comme déterminant majeur de la santé ».

« Ces états généraux ne sont pas vraiment achevés, c'est un processus qui doit durer », a indiqué Édouard Philippe en dévoilant le projet censé équilibrer les relations commerciales entre

distributeurs, transformateurs et agriculteurs. Ces derniers espèrent qu'il mettra fin à la crise que traverse le secteur.

Mesures attendues

Les débats seront conclus par le Premier ministre Édouard Philippe qui dévoilera le projet de loi censé équilibrer les relations commerciales entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs, tout en ouvrant des pistes pour assurer la transition écologique de l'agriculture demandée par la société civile. Première mesure très attendue, le gouvernement va imposer aux distributeurs un seuil de revente à perte de 10 % sur les denrées alimentaires dans une loi qui sera votée d'ici à la fin du premier semestre 2018, a indiqué Stéphane Travert. En clair, les supermarchés seront obligés de revendre au minimum tout produit alimentaire au prix où ils l'ont acheté majoré de 10 %, pour tenter de couvrir les frais de logistique et de transport auparavant assumés par les industriels et producteurs.

Ce seuil, censé soutenir les producteurs face à la distribution, sera accompagné d'un encadrement des promotions dans les grandes surfaces : elles ne pourront plus être supérieures à 34 % du prix normal et à 25 % du volume annuel vendu. Les deux mesures seront expérimentées pendant deux ans, avec un dispositif de suivi pour s'assurer que la valeur dégagée soit bien reversée aux producteurs. Elles avaient été annoncées dès le 11 octobre par le président Emmanuel Macron, afin de rassurer les agriculteurs inquiets de voir se répercuter sur leurs exploitations l'effondrement des prix dans la grande distribution. Mais elles n'avaient alors pas été chiffrées. Le gouvernement va aussi modifier le Code rural pour y inclure un renversement de la contractualisation : les contrats seront désormais proposés par les agriculteurs et non plus par les acheteurs, et basés sur leurs coûts de production.

« De grandes mesures qui fixent un cap »

Au-delà des agriculteurs, les États généraux ont rassemblé l'ensemble de la filière alimentaire : industriels, distributeurs, associations de consommateurs et organisations environnementales, ainsi que de nombreux élus. À l'heure du bilan, tous les participants s'accordent à dire que la méthode a été fructueuse et que les idées ont fusé, mais ils attendent la mise en musique de leur travail : des mesures concrètes, notamment sur le plan budgétaire et fiscal, pour permettre à l'agriculture et à l'agroalimentaire français d'opérer une transition environnementale tout en continuant à vivre de leur production. Le responsable agriculture de l'organisation de défense de l'environnement WWF, Arnaud Gauffier, trouve ainsi « intéressantes » les conclusions de l'atelier sur la transition agroécologique, « car on a de grandes mesures qui fixent un cap », notamment sur la réduction de l'utilisation des pesticides.

La Confédération paysanne a estimé de son côté que ce projet de loi n'était pas suffisant, car les mesures ne sont pas contraignantes : « s'il n'y a pas d'arbitre pour sanctionner, ça ne fonctionne pas. Le médiateur n'a pas assez de moyens », a indiqué à l'AFP son porte-parole Laurent Pinatel. Quant à la plateforme citoyenne, elle « refuse une telle clôture des États généraux » et appelle le président de la République « à honorer les conclusions des ateliers du deuxième chantier, en cohérence avec son discours de Rungis ». « J'ai été témoin des formidables efforts faits, depuis l'industrie chimique jusqu'aux agriculteurs bio, pour trouver des points d'accord. On ne comprendrait pas que le même effort ne soit pas fait au niveau intergouvernemental », a pour sa

part prévenu le député PS Dominique Potier, président de l'Atelier sur la transition agroécologique.

L'affaire Lactalis

Le gouvernement a précisé que le texte de loi comporterait un article pour instituer une séparation entre le conseil et la vente des produits phytosanitaires dans les coopératives, afin de réguler les ventes de pesticides. Les modalités de mise en œuvre du calendrier d'élimination progressive des pesticides, dont le glyphosate, seront précisées « au plus tard » à la fin du premier trimestre 2018, assure le gouvernement. Il annonce aussi des mesures pour lutter contre la maltraitance animale dans les abattoirs et un plan de développement de l'agriculture bio.

La fin de ces États généraux est également perturbée par une polémique naissante : Lactalis, le plus gros industriel laitier français, a annoncé un rappel massif de produits pour raisons sanitaires. La crise que traverse Lactalis illustre l'importance des sujets évoqués plus tôt par Stéphane Travert. À la suite de la découverte de salmonelle, et après deux retraits partiels dans les derniers jours, le groupe a décidé d'appliquer le principe de précaution maximal en retirant l'ensemble des produits infantiles et nutritionnels fabriqués ou conditionnés depuis le 15 février 2017 dans son usine de Craon en Mayenne.

Le Point

politique migratoire du gouvernement, et plus particulièrement du projet de recenser les migrants dans les centres d'hébergement d'urgence. Interrogé par France inter, le défenseur des droits Jacques Toubon a réagi :

Ce que le gouvernement veut, c'est davantage d'expulsions : que les personnes qui n'ont pas de titre puissent être éloignées plus réellement et rapidement [...]. La situation des personnes vulnérables n'est pas [prise en compte]”.

Sélection de la rédaction

courrierinternational.com

**A Suivre...
La Presse en Revue**

V) En Europe, toutes les vies humaines n'ont pas la même valeur



“L'Union européenne dans son ensemble, et l'Italie en particulier, est complice des violations des droits humains commises contre les réfugiés et les migrants en Libye”, dénonce Amnesty International dans un rapport publié le 12 décembre. L'ONG pointe l'accord conclu le 3 février 2017 par l'UE avec le gouvernement de Faiez Serraj (l'un des pouvoirs en présence en Libye). En fournissant formation, matériel et fonds à ces autorités pour qu'elles bloquent les flux migratoires, l'UE se rend complice des exactions qu'elles commettent, et qui sont documentées, détaille le rapport.

En France, les associations qui viennent en aide aux migrants s'inquiètent du durcissement de la



Joyeuses Fêtes